



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Medecine scolaire

Question écrite n° 38520

Texte de la question

M Jacques Badet attire l'attention de M le ministre de l'education nationale sur la situation preoccupante du service de medecine scolaire. La reduction progressive du nombre de medecins scolaires entraine la suppression de toute action preventive suivie et efficace, y compris dans certains cas le bilan de sante obligatoire a l'entree de l'ecole elementaire. Il lui demande quelle disposition il compte prendre pour que ce service puisse assurer toute la mission dont il a la charge.

Données clés

Auteur : [M. Badet Jacques](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38520

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale, de la recherche et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1339